



# LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF  
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : [football.guyane@wanadoo.fr](mailto:football.guyane@wanadoo.fr)

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

---

### Réunion du vendredi 12 avril 2024

#### Présents :

**AMARANTHE-HORTH** Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **BELLONY** Rollin, **CLAU** Gilles, **JEAN-MARIE** Steve, **MIJDT** Alain, **NELSON** Antoine, **REVOUX** Christophe, **VICTORIN** Thierry

#### Absents :

**AGESILAS** Frantz, **DANGLADES** Max, **DIMANCHE** Corine, **GOLITIN** Emané, **PAPAYO** Mickle,

#### Absents excusés :

**TORVIC** Fabrice, **LONG** Rina (hors du département)

La séance débute à 19h07.

#### **1. Informations du Président :**

**-Honoraires 2024 du Président de la LFG de la Concacaf.**

**-Coupe de la CCOG 2024.**

**-Affaires de l'ex-TG.**

- La CONCACAF a reconduit les 25.000 \$ d'honoraire pour chacun des présidents des associations membres. Le président, Marcel BAFAU décide de ne pas percevoir ses honoraires, comme les années précédentes, et de les orienter vers un poste administratif pour le fonctionnement de la ligue. Il précise qu'une partie a servi à l'organisation des vœux de la nouvelle année.
- Pour cette saison 2023-2024, la première édition de la Coupe de la CCOG a été une réussite tant au niveau sportif qu'au niveau de l'engouement des équipes participantes. Par conséquent, sur proposition de la CCOG, le Comité Directeur valide la reconduction de cette compétition pour la saison 2024-2025.
- L'affaire judiciaire de l'ancien trésorier général de la ligue initialement jugée le 8 avril 2024 a été reportée au 6 mai 2024. Maître Maurice CHOW-CHINE est mandaté par la ligue dans cette affaire.

#### **2. Validation du procès-verbal du Comité directeur du 05 janvier 2024.**

*Validé à l'unanimité des membres présents.*

#### **3. Validation du procès-verbal du Comité directeur du 23 février 2024.**

*Validé à l'unanimité des membres présents.*

#### **4. Validation d'un instructeur (article 3.3.2.2 du règlement disciplinaire de la FFF)**

Sur proposition du président de la ligue Marcel BAFAU,

##### **LE COMITÉ DIRECTEUR**

*A l'unanimité des membres présents,*

**DÉCIDE DE VALIDER** la candidature Monsieur Marius HENRY à la fonction d'instructeur de la ligue. Cette validation prend effet immédiatement.

## **5. Validation des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE)**

Conformément à l'article 16 des statuts de la LFG,

Le secrétaire général, Antoine NELSON informe que la mise en place cette commission a été effectuée par le président de la ligue et par lui-même, le jeudi 14 mars 2024.

### **LE COMITE DIRECTEUR**

*A l'unanimité des membres présents,*

**DECIDE DE VALIDER** la composition de la CSOE, comme suit :

- Madame BECHET Katia, ancienne présidente de la commission sportive, des litiges et contentieux,
- Monsieur CAYOL Albert, ancien président de la commission régionale de discipline et de l'éthique,
- Maître EL ALLAOUI Akim, avocat
- Monsieur FAUBERT Gérard, président de la commission régionale des terrains et infrastructures sportives,
- Monsieur JEAN-MARIE Georges, président de la commission régionale d'appel.

## **6. Détermination de l'ouverture officielle de la période électorale**

En vue de l'élection du Comité directeur de la ligue,

Après discussions et échanges de point de vue,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE FIXER**

- La période de dépôt des candidatures entre le 15 juin et le 15 août 2024 (minuit),
- La période officielle de « campagne électorale » entre le 15 juin et le 13 septembre 2024 (minuit).

## **7. Validation du règlement de la Licence de clubs**

Après présentation du règlement de la Licence de clubs de la Concacaf par le secrétaire général, Antoine NELSON,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE VALIDER** le règlement de la Licence de clubs de la Concacaf.

## **8. Validation du staff de la sélection Futsal homme.**

Après discussions et échanges de point de vue,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE VALIDER** le staff de la sélection de futsal Homme, comme suit :

- JEAN-MARIE Stève sélectionneur
- HUNT Damian sélectionneur-adjoint

## **9. Référent du futsal performance**

Après discussions,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE VALIDER** la candidature de Monsieur Gilles CLAU au poste de référent Futsal à la ligue.

## **10. Validation de la date et du lieu de la finale de la coupe VYV régionale masculine**

Le secrétaire général, Antoine NELSON informe les membres du comité directeur du calendrier suivant :

### **1. Coupe VYV 2024 (masculin) en Martinique**

Arrivée des équipes le mercredi 29 mai 2024

Matches le 30 mai et le 1 juin

Départ des équipes le 2 juin 2024

## **2. Coupe VYV 2024 (Féminin) en Guyane**

Arrivée des équipes le mercredi 5 juin 2024

Matches le 6 et le 8 juin

Départ des équipes le 9 juin 2024

## **3. Tournoi U15 en Guadeloupe**

Arrivée des équipes le mercredi 3 juillet 2024

Matches le 4 et le 6 juillet

Départ des équipes le 7 juillet 2024

## **4. Tournoi U17 en Martinique**

Arrivée des équipes le mercredi 3 juillet 2024

Matches le 4 et le 6 juillet

Départ des équipes le 7 juillet 2024

## **11. Demande des clubs de l'Olympique de Cayenne et de l'ASC Karib concernant la dette des clubs.**

Considérant les courriels de l'Olympique de Cayenne et de l'ASC Karib concernant la dette des clubs,

Considérant la décision prise par le Comité directeur lors de sa réunion du 23 février 2024 d'annuler la dette des clubs sur les saisons sportives 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021,

Considérant que l'annulation de cette dette doit être considérée comme une aide directe aux clubs,

Après discussions et échanges de points de vue,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE PRENDRE** les mesures suivantes :

- Tous les clubs ayant déjà payé la totalité de leur dette sur les trois dernières saisons (2018 à 2021) ont droit à un avoir correspondant à 50% de la somme versée,
- Tous les clubs ayant déjà payé au moins 50% du montant de leur dette sur les trois dernières saisons (2018 à 2021) ont droit à un avoir correspondant à 30% de la somme versée.

**DECIDE DE RAPPELER** que tous les clubs n'ayant pas réglé leur dette sur les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, avant le 31 mai 2024 auront leurs licences bloquées pour la saison 2024-2025.

## **12. Bilan de l'opération football en marchant**

Monsieur Alain MIJDT, 2<sup>ème</sup> vice-président de la LFG retrace cette opération intitulée « Football en marchant » qui s'est déroulée le samedi 23 mars, de 8h à 13h, sur le complexe sportif de Morne Coco. Il en tire un bilan très positif qui ne peut qu'envisager un avenir de bon augure pour cette pratique du football à destination des vétérans (+55 ans).

Les associations de football vétéran comme l'Ambiance club et l'ASL le sport guyanais sont prêtes à s'associer à la ligue pour les prochaines manifestations.

## **13. Demande pour la section sportive de Grand Santi (Intervention Président).**

Après discussions,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE**

- **DE VALIDER** la mise en place de la section sportive au Collège de Grand Santi,
- **D'ACCORDER** la gratuité des licences aux 45 nouveaux jeunes licenciés pour la saison 2024-2025.

#### **14. Demande de validation du tournoi U15 de l'AS Etoile de Matoury**

Après discussions,

**LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE VALIDER** l'organisation du tournoi U15 de l'AS Etoile de Matoury prévu le dimanche 28 avril 2024, sur le stade Daniel Sinaï, de Matoury.

#### **15. Validation de la délégation qui doit se déplacer au 39<sup>ème</sup> congrès de la Concacaf en Guadeloupe.**

Après discussions,

**LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE DESIGNER** BAFAU Marcel, CLAU Gilles et REVOUX Christophe pour représenter la ligue au 39<sup>ème</sup> congrès de la Concacaf, le 25 mai 2024, en Guadeloupe.

#### **16. Invitation à l'arrivée de la flamme olympique**

Les services de la Mairie de Cayenne ont pris contact avec Monsieur Alain MIJDT, 2<sup>ème</sup> vice-président de la LFG pour mettre en place une opération « Football en marchant », lors de l'arrivée de la flamme olympique sur la place des palmistes.

#### **17. Jeux inter-Guyane participation de la sélection U16/U17 (du 22 au 27 octobre 2024)**

Après les informations du président et du DTR,

**LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE DE VALIDER** la participation de la sélection U16/U17 en football à 11, aux Jeux inter-Guyane prévus du 22 au 27 octobre 2024, en Guyane.

#### **18. Questions diverses (situation financière de la ligue, centre d'hébergement de la ligue, ...)**

- La dernière commission financière s'est tenue le 9 novembre 2023. Aussi, le secrétaire général, Antoine NELSON insiste pour que cette commission se réunisse dans les plus brefs délais, afin de faire un point sur les finances de la LFG. Le président lui répond que la date de la prochaine commission financière est fixée au jeudi 18 avril 2024, à 18h30, au centre de ligue.
- Le secrétaire général pose la problématique de l'occupation du centre d'hébergement de la ligue par une douzaine de jeunes en formation qui a été validée par le président de la LFG, alors que la commission de sécurité n'est toujours pas passée pour émettre un avis favorable à la réouverture du centre d'hébergement conformément à la loi. Il rappelle que la commission de sécurité est un élément essentiel lors de l'ouverture d'un Établissement Recevant du Public (ERP). Elle est obligatoire si l'établissement est resté fermé depuis plus de 10 mois. Depuis le 8 janvier 2024, le secrétaire général a informé le président de cette situation qui engage la responsabilité de ce dernier au pénal en cas d'accident ou d'incendie dans le centre d'hébergement. Le président s'engage à faire diligence.
- **LE COMITE DIRECTEUR DECIDE DE VALIDER** la candidature de Monsieur MONTGENIE Richard à la CRSLC.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 22h30.

Le Secrétaire Général

**A. NELSON**

Le Président

**M. BAFAU**